

Suite à la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'hôtel de ville réalisé par la maîtrise d'œuvre ILTEC, la commune de Bonneville se lance dans la rénovation énergétique de son bâtiment. Avec ce projet exemplaire, la commune de Bonneville conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Administratif
- Bâtiment construit avant 1900
- Surface : 2 544 m²



Travaux de rénovation énergétique lié à l'appel à projets :

Isolation : Isolation des rampants de toiture en comble, remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries bois.

Systèmes : Remplacement des chaudières existantes par des chaudières gaz de puissance inférieure suite aux actions menées sur le volet isolation, remplacement du système de régulation.

Eclairage : Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

La commune a déjà engagé des travaux l'année passée sur l'isolation intérieure des murs donnant sur l'extérieur et sur la qualité de l'air intérieur avec la mise en place d'une VMC simple flux (travaux non subventionnés).

65 % d'économies d'énergie

L'ensemble de ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 180 297 kWh et 36 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	277 794 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	97 497 kWh/an -65%

Montant des investissements de rénovation énergétique	152 790 € HT
Montant de la subvention du SYANE	45 837 €